

LA METHODE SPRAY

Métiers concernés

Agents de Propreté :

Industrie agro-alimentaire /
Hôtellerie – Hôtellerie plein air /
Milieu hospitalier : ASH - APH –
AVS

Public concerné

Salariés / Contrat Pro / Travailleurs
Handicapés

Prérequis

Comprendre le français
Utiliser une monobrosse

Durée

1 jour

Dispositif de formation

Présentiel

Matériel

Plateau technique
Vidéoprojecteur

Date : prendre contact

OBJECTIF OPERATIONNEL

Être capable :

- ⇒ Nettoyer, donc éliminer les salissures adhérentes au sol, par une action chimique combinée à une action mécanique.
- ⇒ Protéger en déposant sur le revêtement un film de produit qui assure la protection et fait briller le sol.

Modalités d'accès

1. Entretien individuel
2. Test de positionnement

Tarif par personne : 210€

MODULES

Module 18 : La méthode spray

- Les avantages de la méthode
- Domaine d'application
- Etat initial du sol
- Matériel nécessaire
- Produit et dosage
- Consommation
- Contrôle du résultat



Modalités d'encadrement pédagogique des séquences

Théorie : formation synchrone en visioconférence interactive avec des horaires précis avec code d'accès connexion pour chaque stagiaire.

Présentiel : pratique ; mise en situation professionnelle ; évaluation.

Méthodes mobilisées

- QCM
- Mise en situation
- Etude de cas pratique : plateau technique ou poste de travail

Modalités de suivi et d'évaluation

En synchrone : QCM avec correction, échanges et débriefing.

En présentiel : pratique avec mise en situation sur un thème se rapportant au module et débriefing.

Compétences et qualifications des personnes chargées d'assister

Formateur dans le domaine de l'hygiène et la propreté.

Intervenant qualifié avec des années de pratique dans le domaine de l'hygiène et la propreté.

Modalités techniques

Des évaluations sont effectuées tout au long de la formation afin de vérifier l'acquisition des apprentissages et des savoirs avec une appréciation :

Rubrique	A (Acquis)	ECA (En cours d'acquisition)	NA (Non Acquis)
----------	------------	------------------------------	-----------------

Les stagiaires auront les coordonnées du formateur référent qui aura été désigné : téléphone, mail et pourront le joindre selon des créneaux définis à l'entrée en formation afin de répondre aux questions d'ordre technique ou pédagogique au cas par cas.

Le formateur référent effectuera un suivi à 3 mois et à 6 mois des stagiaires avec un questionnaire se rapportant à la vérification de l'application des connaissances acquises.

CONTACT

Martine CEBOLLADA

Directrice ACTION FORMATION Consultante et Coach et RH

04 68 87 67 87 – 06 25 25 87 99

martine@actionformation.fr